Rapport du Président

Commission permanente
lundi 13 mai 2024
N° CP-2024-4-15-1
N° applicatif 9530

15 ème **Commission**
Commission Sud Alsace - Saint-Louis, Sundgau et Thur-Doller

Direction
Direction des routes, des infrastructures et des mobilités

Service consulté
Direction des Finances
Délégations Territoriales

SUBVENTION D'INVESTISSEMENT À UNE COLLECTIVITÉ LOCALE DANS LE CADRE DU DISPOSITIF D'AIDES A L'AMÉNAGEMENT DES ROUTES DÉPARTEMENTALES EN AGGLOMÉRATION, DISPOSITIF 2023

Résumé : Dans le cadre du dispositif d'aides à l'Aménagement des Routes Départementales en agglomération prorogé pour les dossiers des communes haut-rhinoises réceptionnés complets au plus tard au 31 décembre 2023, il est proposé à la Commission permanente d'attribuer une subvention d'investissement de 55 860,00 € à la Ville de Saint-Louis pour l'aménagement de la rue de Strasbourg (RD 66) entre la rue de l'Aéroport et la rue du Maréchal Lefèbvre (dossier complet au 31 décembre 2023).

Dans le cadre du dispositif d'aides à l'aménagement des routes départementales en agglomération, dispositif prorogé en 2023 pour les communes haut-rhinoises, le présent rapport a pour objet de proposer à la Commission permanente l'attribution d'une subvention d'investissement de 55 860,00 € à la Ville de Saint-Louis, tel que détaillée dans le tableau joint en annexe du présent rapport.

Les crédits sont prévus sur l'opération P075O001.

La Commission territoriale Centre Alsace et de l'équité territoriale ainsi que la Commission territoriale Sud Alsace-Saint-Louis, Sundgau, Thur-Doller ont émis un avis favorable, les 22 et 26 avril 2024.

Au vu de ce qui précède, je vous propose :

- d’attribuer une subvention de 55 860,00 € au bénéfice de la Ville de Saint-Louis pour l’aménagement de la rue de Strasbourg (RD 66) entre la rue de l’aéroport et la rue du Maréchal Lefèbvre.

  Cette subvention fera l’objet d’un versement unique en fin d’opération.

  Les crédits nécessaires seront prélevés sur l’imputation budgétaire suivante :

Programme	Opération	Enveloppe	Tranche	Nature analytique	Montant
P075	O001	P075E04	T07	1561-204-2041482-843	55 860,00 €

Je vous prie de bien vouloir en délibérer.

Signé électroniquement par :
Frédéric BIERRY
Date de signature : 30/04/2024
Qualité : Président de la Collectivité européenne d'Alsace